

Département de l'ILLE-et-VILAINE  
Arrondissement de RENNES  
COMMUNE DE  
VERGEAL

N°

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
02/06/1994

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze  
Le 8 JUIN à

18 heures  
Le Conseil Municipal

DATE D'AFFICHAGE

légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de  
Monsieur Albert TEMPLON

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents :

MM Mme VIEL J, Mr HOUGET R, Mr REUCHERON J,  
Mr TUFFEU M, Mr HERY J.Y., Mr CHEVROLLIER D,  
Mme ROCHETTE M, Mr MARION B, Mme ORHANT B,

EN EXERCICE

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS

Absents :

VOTANTS

MM

M

a été élu Secrétaire.

OBJET :

Le Conseil Municipal a décidé de prendre  
à la charge de la Collectivité le dégrèvement de la  
taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit  
des jeunes agriculteurs (installés depuis le 1/1/1992  
et bénéficiant de la dotation d'installatjion prévue  
par différents décrets, en application de l'article  
109 de la loi de finance pour 92).

Pour copie conforme,  
Le Maire.



REÇU LE

15 JUIN 1994

PRÉFECTURE  
D'ILLE-ET-VILAINE

